



COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Bilan des droits et libertés au Québec

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse entame une série de colloques dans les régions du Québec

Montréal, le 5 octobre 2004. ~ La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse invite les représentants de divers organismes à travers la province à participer à une série de colloques qui se tiendront cet automne dans les régions du Québec afin de discuter du bilan intitulé : *Après 25 ans, la Charte québécoise des droits et libertés.*

« *La Commission a publié récemment un Bilan des droits et libertés depuis 25 ans et a proposé d'importantes modifications à la Charte québécoise; les colloques seront l'occasion de poursuivre le dialogue, ouvrant la voie à une nouvelle ère de développement des droits de la personne au Québec,* » explique M. Pierre Marois, président de la Commission.

Ces colloques donneront l'occasion aux représentants de la Commission de présenter l'essentiel des constats et recommandations que l'on retrouve dans le bilan et ensuite, d'échanger avec les participants et les participantes.

Les colloques se tiendront selon le calendrier suivant :

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6 octobre 2004
Mauricie-Centre-du-Québec	13 octobre 2004
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	20 octobre 2004
Côte-Nord	17 novembre 2004
Estrie	29 novembre 2004
Outaouais	2 décembre 2004

On peut obtenir une version électronique du programme de ces colloques en consultant le site Internet de la Commission (www.cdpedj.qc.ca).

– 30 –

Source : M. Sylvain Archambault
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 210 ou (514) 708-1262